

SUBDÉLÉGATION DE POUVOIRS CCID 78 – SITE DE VERSAILLES

Vu la délégation de pouvoirs, ci-annexée, accordée le 2 janvier 2019 par Monsieur Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR),

Je soussigné, M. Christian BOYER, Directeur général délégué départemental de la chambre de commerce et d'industrie des Yvelines (CCID 78), donne, dans les mêmes termes subdélégation de pouvoirs à Mme Cynthia LESTABLE, en qualité de Directrice adjointe, qui l'accepte, à l'effet d'assurer pendant mes absences de la Région Ile-de-France et d'éventuels congés, la sécurité et la sûreté des personnes et des biens de la CCID 78, 21-23/25 avenue de Paris à Versailles (78000).

Le subdélégataire déclare avoir une parfaite connaissance des droits et obligations qui résultent de la délégation de pouvoirs susvisée, consentie par M. Stéphane FRATACCI, Directeur général de la CCIR, et qui lui sont transférés à compter de ce jour dans les domaines ci-dessus précisés.

Fait à Paris, le 2 janvier 2019 en un exemplaire

Le Primo-Délégant

signé

M. Stéphane FRATACCI